



L'ET NCELLE

QUE CE SOIT CELLE DE L'INTELLIGENCE, INDISPENSABLE POUR COMPRENDRE CE QUE NOUS VIVONS OU SUBISSONS, OU CELLE DONT ON A BESOIN POUR ALLUMER LES FEUX DE LA COLERE QUAND ELLE SE FAIT NECESSAIRE.

**N° 20
NOVEMBRE 2012**

SOMMAIRE

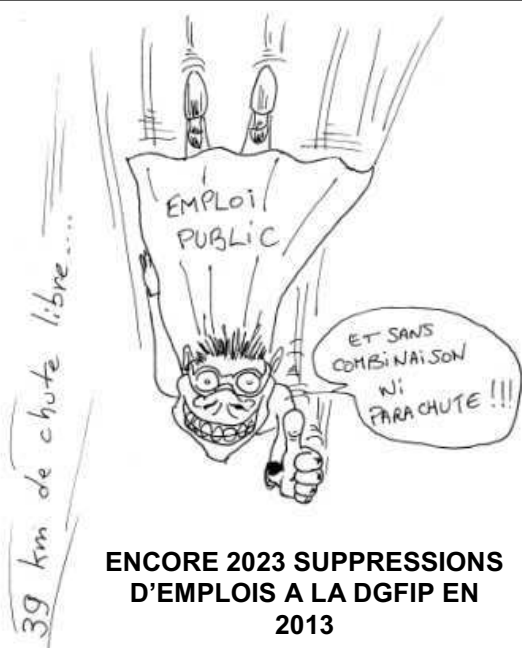
- (p. 1) Tous en grève le 27 novembre
- (p. 2) Le retour des temps modernes ?
- (p. 3) De qui se moque t'on ? – Immobilier : 2 flops sur 5
- (p. 4) Accueil : mettre un terme aux agressions – Une mesure discutable

EN NOVEMBRE

**PARTICIPEZ AUX HMI
INTERSYNDICALES**

**SIGNEZ LA PETITION
INTERSYNDICALE**

**DECIDEZ DE VOTRE
PARTICIPATION A LA GREVE**



CGT/CFDT/FO/SOLIDAIRES UNSA/CGC/CFTC

Pour imposer le changement à la DGFIP, Tous en grève le mardi 27 novembre 2012 !

Malgré une opération de charme du Directeur Général, à l'occasion de ses visites dans les directions locales, les organisations syndicales de la DGFIP ne constatent aucun changement de fond avec les logiques régressives antérieures mises en œuvre dans le cadre de la RGPP.

Au nom des mêmes obsessions budgétaires, le projet de loi de finances 2013 prévoit 2023 nouvelles suppressions d'emplois pour notre administration. A cela s'ajoute, la poursuite de la baisse des crédits de fonctionnement alors même qu'aujourd'hui plusieurs directions locales sont d'ores et déjà en état de cessation de paiement.

Sur les rémunérations, les carrières, la reconnaissance des qualifications et les conditions de travail, ce gouvernement ne manifeste aucune volonté véritable d'ouvrir des négociations.

En refusant de dresser un réel bilan contradictoire de la fusion, et en portant une appréciation positive sur l'action précédemment menée à la DGFIP, il s'agit bien de poursuivre de facto la RGPP soit disant abandonnée.

Dans un tel contexte, malgré un attachement proclamé au dialogue social, de tels choix illustrent bien le mépris des personnels et de leurs représentants mais aussi des missions de la DGFIP.

Enfin, bien que démenties par la Direction Générale, les rumeurs médiatiques sur un possible plan de fermeture de 80 trésoreries augurent du pire pour l'avenir du maillage territorial du réseau.

Dans ces conditions et dans la continuité des actions déjà engagées, les organisations syndicales appellent tous les personnels de la DGFIP à la grève le mardi 27 novembre 2012

VIEILLES RECETTES...

Pressentie lors des groupes de travail SIE l'année dernière, elle s'est immiscée insidieusement dans les objectifs de dialogue de gestion 2012 au printemps, et s'installe, progressivement, depuis la rentrée!

Pour faire face aux suppressions d'emplois affectant les services, la Direction n'a d'autres réponses que la dématérialisation et la **DÉSECTORISATION** !

Désormais le SIE fonctionnera en « cellules » ou « pôles » : procédures collectives et recouvrement, gestion des avisirs, gestion des défaillants,...

C'est le retour à la parcellisation des tâches dont les dégâts dans l'industrie mais aussi dans les administrations sont bien connus. Rejetée en masse dans les années 1960-1970, par les salariés du privé, cette organisation du travail, instaurée par TAYLOR puis FORD au début du vingtième siècle est une aberration dans un service public ! Peu épanouissant, ce travail répétitif, qui ne laisse aucune place à l'initiative, a conduit dans le privé au développement de l'absentéisme, de malfaçons et de gaspillages, ainsi qu'à un fort turn-over et une diminution de la productivité!

Qu'en sera-t-il dans les SIE ?

Les premières remontées sont doré et déjà négatives et ce n'est qu'un début !

A l'heure où nos directeurs se targuent de se préoccuper des conditions de vie au travail des agents, cette nouvelle organisation du travail est une **hérésie** !

LAISSEZ SOUFFLER LES AGENTS !!!

A l'heure où la DG montre clairement son intention de créer les pôles patrimoniaux en fusionnant les pôles enregistrement avec les CH, la tension monte crescendo dans les CH.

Que ce soit à MEAUX, où le nombre de dossiers à traiter par agent en semi intégré est passé de 10 à 14 (en 18 mois), à COULOMMIERS et MELUN où il est « fortement recommandé », entendez obligatoire, de traiter les dossiers en intégré complet, partout les pressions sont faites pour être à jour, quitte à accroître la souffrance au travail !

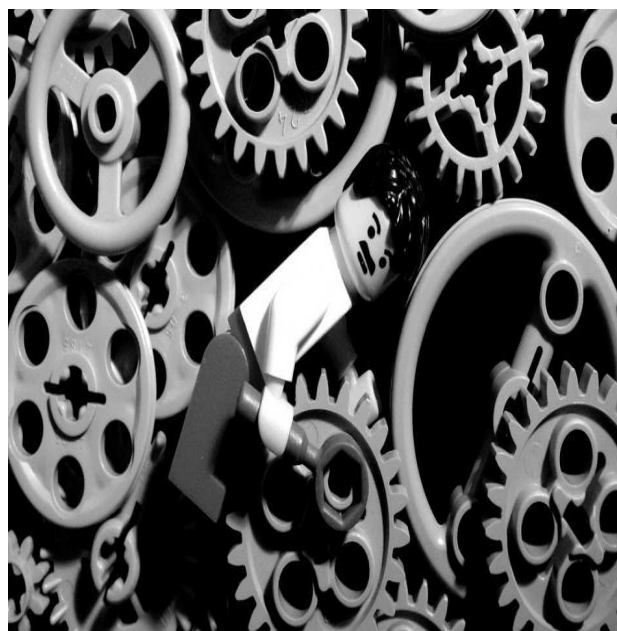
Tout ça pour quoi ? Serait-ce pour bien préparer le terrain de ces futurs pôles patrimoniaux ? Et si ces pôles connaissaient le même sort que les rapprochements SIP-CDIF, pas très brillant c'est le moins qu'on puisse dire...

Pourtant, lors des précédents CTPD, le Directeur avait affirmé « prendre sur lui la responsabilité des retards dans les services » et « faire en sorte que les agents ne souffrent plus au travail ».

Mais, c'est un peu comme le gouvernement : les paroles ne se traduisent pas forcément par des actes.

Bien que le syndrome « Orange » semble gagner la DGFIP, cela ne semble pas émouvoir notre Directeur.

LE RETOUR DES TEMPS MODERNES ?



SITUATION D'INCURIE DES PERSONNELS ?

Lors du dernier CTL du 27 Septembre, la Direction a validé ses projets de fusion des secteurs d'assiette concernant les SIP de MONTEREAU, NOISIEL, MELUN EXTERIEUR. Pour la Direction, cette mesure consisterait à pallier les absences dans les SIP.

D'autres SIP vont être concernés par ce que la Direction appelle « des tests », et qui, la plupart du temps, sont des décisions fermes et définitives..... Ainsi à MEAUX, « l'expérimentation » a démarré depuis le 1^{er} Septembre.

La CGT FIP a fait remarquer qu'à force d'être à flux tendu dans les services où la moindre absence devient, compte tenu du manque d'effectifs, problématique, voire source de conflit, on en arrive à ce genre de mesure...

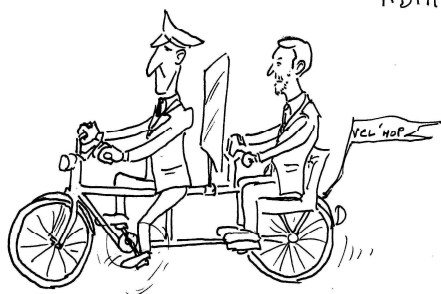
Résultat, le quotidien des agents se résume désormais à un séquençage des tâches, et le suivi des contribuables ne sera plus assuré que par des tas de Contentieux, de CSP, etc.

Pour la CGT FIP, à travers le traitement des tâches « au fil de l'eau », c'est le désintéressement des agents quant aux tâches qui leur seront confiées qui guette.

Du désintéressement à l'écœurement, il n'y a qu'un pas !

Et de l'écœurement à la révolte....

REDUCTIONS BUDGETAIRES :
ECONOMISONS TOUT EN MAINTENANT
LE PRESTIGE DE NOTRE
ADMINISTRATION



DE QUI SE MOQUE- T'ON ?

Ces dernières semaines, le chauffage dans les bureaux, quel que soit le site, a mis du temps à se remettre en route.... sauf pour la Direction puisque à THIERS, les locaux étaient chauffés depuis le 23 Septembre !

Quant aux fournitures que ce soit pour l'hygiène (papier toilette, essuie-mains) ou pour le bureau (papier, scotch, agrafes, etc) les crédits sont bloqués !

Interpellée lors du CTL du 27 Septembre, la Direction a justifié ses choix (fournitures et hygiène) par le blocage des cartes achat au 15 Octobre.

En cas de besoin, sur simple appel téléphonique des gestionnaires de site, la Direction s'est engagée à approvisionner les sites demandeurs. Pour le chauffage, travailler avec un petit gilet n'est pas un problème pour elle, dont les locaux sont surchauffés ...

Mais au 19 octobre, rien n'avait été livré !

Ainsi à MEAUX, les agents attendaient toujours la livraison des rouleaux de papier essuie-mains, et la réserve de papier toilette fondait comme neige au soleil... Quant au chauffage, les appareils d'appoint venaient compléter des radiateurs timides : on ne risquait pas de se brûler en touchant les radiateurs !

Toutes ces restrictions sont justifiées par la situation budgétaire, mais par contre pas d'économie quand il s'agit de l'utilisation de la voiture de fonction de notre DDFIP ou de revendre un immeuble à MEAUX (Cordeliers) pour louer d'autres locaux en contrepartie. Où est l'économie ?

Messieurs les Directeurs, nous voulons travailler dans de bonnes conditions !!!!

IMMOBILIER : 2 FLOPS SUR 5 !

Lors du dernier CTL du 27 Septembre (voir compte-rendu sur notre site :), la CGT FIP 77 a remis sur le tapis la question des 5 déménagements envisagés par la Direction :

- la Trésorerie de LOGNES MARNE LA VALLEE sur le site Filière Fiscale de NOISIEL
- la Trésorerie de PONTAULT COMBAULT sur le site Filière Fiscale de ROISSY
- les Trésoreries de FONTAINEBLEAU & AVON sur le site Filière Fiscale de FONTAINEBLEAU
- la Trésorerie de LA FERTE SOUS JOUARRE dans de nouveaux locaux
- les Brigades de la Rue des Cordeliers à MEAUX

Pour LOGNES, le déménagement est programmé sur le CFP de NOISIEL pour le 1er trimestre 2013, tout comme le déménagement de PONTAULT sur le SFP de ROISSY, et ceux d'AVON et FONTAINEBLEAU sur le CFP de FONTAINEBLEAU.

FONTAINEBLEAU

La CGT FIP a fait remarquer que la future installation des trésoreries SPL d'AVON et de FONTAINEBLEAU sur le site de FONTAINEBLEAU conduirait à l'installation de 22 collègues sur un plateau ouvert !

La Direction a répondu que si nécessaire elle pourrait toujours faire mettre en place des cloisonnettes, et que de toute façon elle en parlerait avec les agents lors de la présentation du projet qu'elle leur présentera prochainement...

Concernant la question du parking, problème accru du fait de l'arrivée des 24 agents supplémentaires, la Direction a répondu que ce sujet sera réglé. Ah oui ? !. On demande à voir !

Quant au gardien (emploi agent technique transformé en emploi administratif), elle ne voit que 2 éventualités : déplacer un agent de la DDFIP (THIERS) ou demander à la gardienne de NEMOURS de venir faire l'entretien à FONTAINEBLEAU ...

A la CGT FIP 77, nous avons une solution : IL FAUT EMBAUCHER 1 GARDIEN !!!

LA FERTE SOUS JOUARRE

La Direction renonce momentanément au déménagement, le propriétaire de l'immeuble prévu, la Communauté de Communes, n'a plus le budget pour financer les travaux...

Et voilà un projet qui fait flop !!!

MEAUX CORDELIERS

La Direction nous a informé que cet immeuble n'avait pas encore trouvé d'acquéreur.

Par ailleurs, elle va sécuriser le site puisque la gardienne a obtenu sa mutation pour le VAR.

La Direction comptait sur le rapprochement SIP-CDIF pour reloger les collègues des brigades ...Las, on sait ce qu'est devenu ce rapprochement !

Concernant l'immeuble de la DIRRECTE dans lequel la Direction entendait reloger notamment la BCR, une réunion DDFIP-DIRECCTE était prévue début octobre.

En bref, voilà un super projet qui risque bien lui aussi de se conclure par un flop retentissant ...

ACCUEIL : METTRE UN TERME AUX AGRESSIONS



UNE MESURE DISCUTABLE

Lors du dernier CTL du 27 septembre, la Direction a fait valider sa nouvelle mesure discutée lors des groupes de travail Accueil : les agents travaillant à l'accueil physique plus de 3h30 pourraient voir leurs compteurs crédités d'une 1/2 heure dès le lendemain (ou le plus tôt possible).

Certes, cette mesure traduit une prise en compte des difficultés de l'accueil physique mais elle ne correspond pas à ce qu'a défendu la CGT dans le groupe de travail Accueil : à savoir **une compensation financière pour les agents d'accueil et une revalorisation de la mission accueil physique du public.**

Et sa mise en œuvre, dans un contexte de suppression continue des emplois, risque d'être périlleuse puisqu'elle aboutit de fait à amputer les moyens des services.

Mais surtout, elle renvoie sur les services et les chefs de service la responsabilité d'un temps trop long passé à l'accueil physique : manque d'organisation !!! A ceux-ci de trouver la solution pour faire en sorte qu'un agent ne passe pas plus d'une demi-journée à l'accueil car l'attribution par un chef de service d'une demi-heure de récupération doit présenter un caractère exceptionnel.

Dès lors, on ne sera pas surpris que dans la pratique, il semble bien, au vu d'une première décision de ce type, que ce soit la Direction qui décide en fait de valider la 1/2 heure de récupération accordée et qu'elle semble plutôt réticente à le faire.

C'est ce qui s'appelle prendre ses responsabilités : des paroles sans actes correspondants !

Mais ce que veulent les agents, ce sont des actes concrets, pas du vent !!!

De plus en plus d'agents de la DGFIP sont victimes d'agressions, d'actes d'incivilité, de propos discriminatoires de la part de contribuables.

Dans plusieurs directions d'Ile de France des phénomènes inquiétants se sont produits : tentatives de suicide de contribuables, menaces, gestes déplacés, braquage, casse de matériel

En SEINE ET MARNE, des incidents ont eu lieu à MELUN, MEAUX, NEMOURS et FONTAINEBLEAU.

A FONTAINEBLEAU, NEMOURS, MELUN, cela s'est traduit par des insultes !

A MEAUX, en plus de propos discriminatoires, des insultes et menaces, du matériel a été endommagé !

Ces agressions ramènent bien évidemment aux conditions de travail des agents d'accueil.

L'administration en créant des halls d'accueil ouverts, sans aucune sécurité pour les agents, porte sa part de responsabilité quant à l'existence de ces phénomènes.

La Direction nous a confirmé avoir donné des consignes aux chefs de service, afin que toutes les mesures soient prises pour assurer la protection de l'agent et que des poursuites pénales soient engagées envers l'agresseur. En cas d'agression subie par l'agent, l'agent et son chef de service doivent porter plainte au Commissariat de Police le plus proche du CFP, afin d'enclencher une procédure judiciaire.

Quelque soit le degré de l'agression ou de l'incivilité, il est impératif qu'une fiche de signalement soit remplie (consulter notre site : <http://www.financespubliques.cgt.fr/77/>).

Ces documents doivent ensuite être transmis à la Direction, laquelle les adresse obligatoirement à la DG.

Il ne faut donc pas hésiter à remplir ces fiches de signalement quel que soit le niveau de l'incident : paroles déplacées, insultes, menaces, gestes intempestifs exprimés contre l'agent ou le matériel de l'administration.

Tous ces faits doivent être signalés afin que la DDFIP, mais aussi la DG prenne toute la mesure d'un phénomène qui s'amplifie au fur et à mesure des semaines.

Les agents doivent travailler en toute sécurité, sans être stressés, sans « peur au ventre » et sans être angoissés de ce qui risque d'arriver !!

Parallèlement à ces fiches de signalement, l'administration a mis en place à l'ENFIP des stages, d'une durée de 2 jours, ainsi que l'avait demandé la CGT FIP 77 afin de permettre aux agents de mieux appréhender ces situations particulières.

De plus, les affiches informant les usagers quant aux risques pénaux qu'ils encourent en cas de propos, de gestes ou d'incidents envers les agents des Finances Publiques doivent être apposées dans les halls d'accueil.

**SIGNELEZ TOUT INCIDENT A VOTRE CHEF DE SERVICE, A LA DIRECTION,
INFORMEZ-NOUS DE TOUT INCIDENT / AGRESSION
SURVENU SUR VOTRE SITE**